

# LE PROJET URBAIN DE LA TOUCHE

## Pour un développement maîtrisé

En 2016, la commune de Laillé a engagé des études pour définir les enjeux et le périmètre d'un projet d'aménagement qui réponde à son développement actuel sans nuire à la qualité de son cadre de vie. C'est ainsi que le secteur de la Touche (17 hectares) a été identifié et qu'une Zone d'Aménagement Concerté a été créée en 2017, à l'issue d'une concertation. Cette ZAC accueillera une programmation résidentielle mais également un collège d'une capacité de 800 élèves, le tout entre centre-ville et nature, dans un cadre valorisant le paysage et s'appuyant sur des principes d'aménagement écologique. La réalisation de ce projet a été confiée à l'aménageur Territoires Publics, tandis que la construction du collège est portée par le Département d'Ille-et-Vilaine.

**L'année 2019 marque l'entrée du projet urbain de La Touche dans une première phase opérationnelle**, liée au démarrage des chantiers de viabilisation de la ZAC de la Touche et aux travaux du collège.

### Les fondements du projet...

- Préserver et mettre en valeur le paysage
- Assurer une mixité sociale et une vie de quartier
- Créer des cheminements piétons et vélos sécurisés pour relier le nouveau quartier, le collège et le centre-bourg
- Gérer les eaux pluviales de façon plus écologique
- Proposer des logements variés et de qualité



# LE PLAN DU PROJET

Le projet d'extension urbaine de La Touche est voué à accueillir les nouveaux habitants dans un cadre de vie proche de la nature. Des logements de tout type côtoieront un collège, des équipements culturels et sportifs existants. Le projet urbain de La Touche accorde une place centrale sur une gestion alternative des eaux pluviales et sur la préservation des haies bocagères. Les bâtiments sont également conçus en ossature bois et l'un d'eux fera l'objet d'une labellisation « Passivhaus ».

## ZOOM SUR... « L'ENTRÉE OUEST »

L'installation du collège nécessite des aménagements spécifiques, notamment pour assurer la sécurité des enfants.

Une gare-bus dédiée est créée avec un accès piéton sécurisé vers le parvis et s'appuyant sur des principes d'aménagements écologiques.

Pour la dépose des enfants en voiture, des arrêts minutes seront réalisés le long de la rue du Stade et sur le parking de l'Archipel.



## ZOOM SUR... LE COLLÈGE

Le collège est réalisé par le Département d'Ille-et-Vilaine. Cet équipement a fait l'objet d'un concours remporté par l'équipe d'architectes PELLEAU et associés et MICHOT Architectes. Le projet retenu s'attache tout particulièrement à la fonctionnalité, à la durabilité du bâtiment et aux enjeux environnementaux en général, dont la limitation de son impact sur la faune et la flore.



habitants à proximité du centre-ville, dans un cadre agréable, construit à proximité des équipements publics, respectueux de l'écologie, en s'appuyant notamment sur des initiatives innovantes. Les deux premiers programmes sont « Le Verger » et « Le Village ».



## LES CHIFFRES CLÉS

**330 LOGEMENTS**  
DE TOUS TYPES

UN COLLÈGE D'UNE CAPACITÉ DE  
**800 ÉLÈVES**



### ZOOM SUR...

#### **LE VERGER PARTAGÉ, UN PROJET D'HABITAT PARTICIPATIF**

Conscient de l'évolution des besoins et envies, un projet d'habitat participatif est engagé dans le premier îlot. L'objectif est de favoriser le « mieux vivre ensemble » sur une parcelle dédiée dans laquelle des acquéreurs pourront participer à la conception de leur logement et définir des espaces de vies communs et partagés.

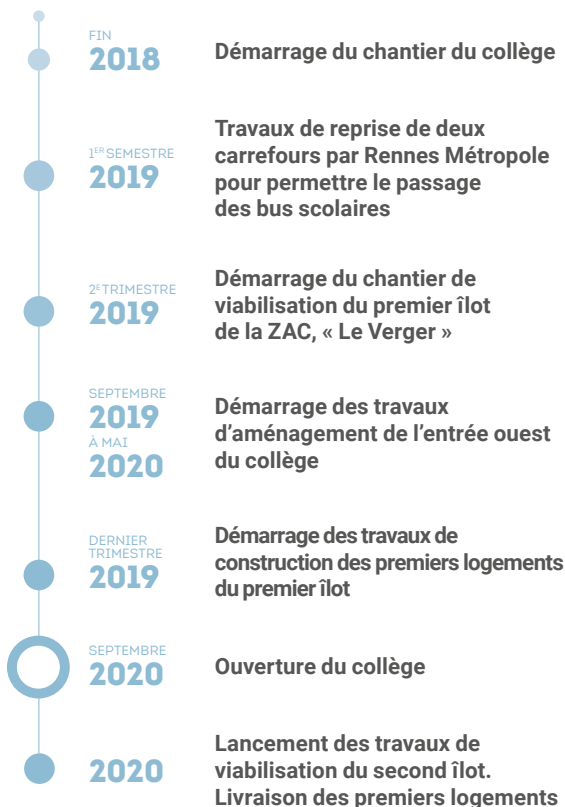
À proximité des services et des transports en commun, ce projet, conduit par Habitation Familiale, est aujourd'hui à l'étude avec les premiers foyers intéressés.

### ZOOM SUR...

#### **LES PREMIERS LOGEMENTS**

Le premier îlot créé, « Le Verger », comprendra 62 logements. Chacun des îlots successifs représentera des formes d'habitats variées (maison ou appartement) en accession libre, accession aidée et locatif social. L'aménageur Territoires Publics, en charge de la commercialisation, est à votre disposition pour en discuter.

# CALENDRIER PRÉVISIONNEL



**2019**

## LANCEMENT OPÉRATIONNEL

L'année 2019 marque l'entrée dans l'opérationnel avec le chantier du collège, les espaces publics à concevoir autour du collège et les travaux de viabilisation du premier hameau de la Zac de la Touche.

Des travaux d'extension du réseau d'assainissement du secteur du Nid et la reprise de deux carrefours pour faciliter le passage du bus seront également réalisés par Rennes Métropole en partie sur 2019.

## QUI FAIT QUOI ?

La construction du collège est portée par le **Département d'Ille-et-Vilaine**, tandis que le projet d'aménagement global a été confié par la **commune de Laillé** à l'aménageur Territoires Publics.

Aux côtés de l'équipe municipale et de Territoires, une équipe de conception urbaine est formée par les urbanistes de **Forma6** et une maîtrise d'œuvre (**AMCO/Origami**). Le projet d'habitat participatif est porté quant à lui par l'opérateur **Habitation Familiale**.